

NATIONS UNIES
CONSEIL
DE SECURITE



Distr.
GENERALE
S/7557
19 octobre 1966

ORIGINAL : FRANCAIS

LETTRE EN DATE DU 18 OCTOBRE 1966 ADRESSEE AU PRESIDENT DU CONSEIL
DE SECURITE PAR LE REPRESENTANT PERMANENT DU CAMBODGE

J'ai l'honneur de me référer à la lettre en date du 12 septembre 1966 que vous a adressée le Chargé d'affaires a.i. de la Thaïlande (S/7492) et d'ordre de mon gouvernement, de porter à votre connaissance que les accusations thaïlandaises selon lesquelles nos éléments armés auraient ouvert le feu le 28 août 1966 sur un groupe de gardes frontières thaïlandais dans la région du col de Khao Vong sont de pures calomnies.

Les faits réels qui se sont produits durant cette période ont été relatés dans ma lettre No 4720 adressée à Votre Excellence le 13 octobre 1966.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente communication comme document du Conseil de sécurité.

Veuillez agréer, etc.

Le représentant permanent du Cambodge,

(Signé) HUOT SAMBATH

